

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6113**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement spécialité Métiers du démantèlement des déchets, de la dépollution et de la maîtrise des risques industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHES UNIMES Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Nîmes, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Au sein d'une équipe en charge d'un projet, ce professionnel assiste l'ingénieur responsable dans les domaines suivants :

Il élabore et assure le suivi d'opérations de déconstruction (analyse, moyens, équipements, coûts, planning des opérations, choix des sous-traitants, retour d'expériences REX) en zone nucléaire (installations nucléaires après mise à l'arrêt définitif, friches industrielles, sites miniers orphelins (U, Th...) ou non-nucléaire (barres et immeubles d'habitation, usines, friches industrielles, sites miniers orphelins (Pb, As, Sb...) ...).

Il élabore et assure le suivi d'opérations de dépollution. Il analyse les pollutions sur le terrain et en recherche les causes (industrielles, agricoles...). Il évalue les risques sur les biens et les personnes. Il met en place des traitements des effluents dans un but de dépollution des sols et des eaux de surface ou souterraines. Il organise le réaménagement des sites après dépollution. Il prend en charge les exutoires pour les déchets ultimes et les dossiers d'acceptabilité.

Il assure la gestion des déchets domestiques, hospitaliers, industriels, nucléaires (filières, collectes, traitements, conditionnements, valorisations, exutoires, dossier d'acceptabilité dans un centre de stockage, plan de zonage des déchets mis en entreposage).

Il évalue et met en place des actions de prévention et de maîtrise des risques industriels : criticité, incendie, électrique, humain, gravitaire, manutention transport... Il élabore les dossiers de certification d'une entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel opère en domaine nucléaire ou non, pour des actions de déconstruction, de dépollution des sols et des eaux, de gestion des déchets et de maîtrise des risques industriels.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Assistant-ingénieur
- Chargé d'affaires ou de mission
- Technicien supérieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Mise à niveau en communication, management, anglais spécialisé, droit et gestion d'entreprise

Mise à niveau en sciences nucléaires et géosciences de l'environnement

Maîtrise de logiciels spécialisés (Autocad, Modflow, Project, Microshield...)

Opérations de déconstruction nucléaire et non-nucléaire

Analyse des pollutions, traitement des effluents et dépollution des sols et des eaux

Gestion des déchets nucléaires et non nucléaires

Évaluation, prévention et maîtrise des risques industriels

Visites de sites industriels sensibles

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.unimes.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :